



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de défense des droits civiques

Question écrite n° 103358

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur les échanges avec les différents mouvements et associations de droits civiques au niveau international. En effet, plusieurs pays, comme les États-Unis, ont connu dans leur histoire récente de graves situations de discrimination et ont donc forgé des associations très combattives et efficaces dans leur lutte pour l'égalité. C'est notamment le cas pour la NAACP (National Association for Advancement of Colored People) qui s'est illustrée durant de nombreuses années dans la société américaine et dont même le Président George Bush vient de reconnaître la place prépondérante dans le mouvement américain des droits civiques. Des associations ont également milité avec indépendance et efficacité au Canada, en Grande-Bretagne ou en Suède. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant de susciter un colloque international en France sur ce sujet pour échanger des expériences, et en faire bénéficier notre pays. Il lui demande donc s'il compte reprendre à son compte cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103358

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : promotion de l'égalité des chances

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9523